

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o: 4926/5

Objet:

Annexe

Expédié le

14 / 4 / 1901

A M. Mangaruy
10. rue d'Arcueil
à Nogent
Département de la Seine
France.

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître qu'il n'est pas dans les
intentions de la Commission Directrice
d'acquiescer pour les Collections de l'Etat
à l'achat du tableau que vous avez bien voulu
offrir de céder à ces fins par votre lettre du
13. 01.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

10

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DE SCEAUX

Bagnoux le 13 Avril 1901

Monsieur le Directeur
de la mairie de Bruxelles,

ENTRÉE ET EMPLOI
15⁴/1901
Sous le n° 4026/53

Monsieur le Directeur
J'ai l'honneur, au nom
de mes beaux parents, M et M^{me} Jipson
demeurant 12, rue Bérin à Paris de
vous aviser de la vente qu'ils vont faire
mardi prochain 16 avril, 4 heures de l'après
midi à l'Hotel de ventes, rue Drouot
d'un magnifique tableau attribué au Primaticcio.

Ce tableau qui représente Monsieur Saint
des eaux, mesure 1^m20 sur 1^m30. Il est peint
sur panneau de bois et entouré de son
joli cadre sculpté de l'époque.

Mes parents sont forcés de se
défaire de cette oeuvre d'art à laquelle
ils tenaient beaucoup et je suis persuadé
que vous ne manquerez pas de faire
cette acquisition.

Je vous prie, Monsieur le
Directeur, mon hommage et mes
respectueuses civilités.

C^t Mangarmy.

Conseiller d'arrond^t de Sceaux
10, rue d'Arcueil, Bagnoux.
Seine.